

<https://eglisealareunion.org/?Prise-de-voile-chez-les-Moniales-dominicaines>

Prise de voile chez les Moniales dominicaines

- Archives - Vie consacrée -



Date de mise en ligne : lundi 13 juillet 2015

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Originnaire de la Possession, soeur Marie Géraldine de la Miséricorde est entrée au monastère il y a quatre ans. Le 12 juillet, elle a prononcé ses premiers voeux au sein de la communauté des moniales dominicaines, à la colline du Rosaire à Saint-Denis lors d'une messe solennelle. Des voeux qu'elle a notamment signifiés en posant ses mains dans celles de la prieure.

Lors de la célébration, soeur Marie Géraldine de la Miséricorde, 34 ans, a reçu un voile, signe qu'elle est maison de prière pour le Seigneur et temple d'intercession pour tous les hommes, une croix, afin que sa seule fierté soit la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, et un rosaire, précieux héritage légué par saint Dominique.

La profession temporaire est une période d'intégration dans la communauté et d'approfondissement de la vie de foi et de prière, qui dure environ trois ans. Après cette période, la religieuse peut faire sa profession solennelle et s'engager de manière définitive dans la communauté.